



# Valeurs et professionnalisme en milieu de travail

L'emploi est un élément essentiel de l'établissement dans un nouveau milieu de vie et il peut arriver que les différences culturelles causent des malentendus en milieu de travail. Il est essentiel de vous familiariser avec les valeurs canadiennes et yukonnaises pour vous intégrer avec succès.

## L'honnêteté

La confiance est à la base des relations au sein d'une équipe de travail. Il est donc important de :

- Mentionner honnêtement vos qualifications et vos réussites professionnelles;
- Donner le mérite à qui de droit pour le travail accompli;
- Admettre vos erreurs.

## L'égalité des sexes

La société canadienne se veut égalitaire; les hommes et les femmes bénéficient donc des mêmes droits et libertés. En milieu de travail, les femmes remplissent des tâches, assument des responsabilités et occupent des postes d'autorité au même titre que les hommes.

## L'initiative

L'initiative est encouragée par la plupart des employeurs et peut être démontrée en :

- Suggérant des façons d'améliorer vos tâches ou votre milieu de travail;
- Proposant des solutions aux problèmes identifiés;
- Aidant vos collègues.

## Tenue et hygiène

Pour une entrevue, une tenue plus formelle est généralement appropriée, alors qu'en milieu de travail, elle est généralement plus décontractée. Il est également recommandé d'adapter votre habillement en fonction de l'organisation pour laquelle vous travaillez.

Comme certains sont allergiques au parfum et que d'autres sont sensibles aux odeurs corporelles, plusieurs milieux se dotent d'une politique d'environnement sans odeur pour éviter les conflits. Il est donc recommandé de limiter l'utilisation de parfum, tout en portant attention à votre hygiène personnelle.

## La ponctualité

La ponctualité est néanmoins une qualité appréciée et attendue des employeurs, quel que soit l'engagement (travail, rencontre, entrevue, rendez-vous, etc.). Il faut donc veiller à :

- Être en avance de quelques minutes;
- Respecter les échéanciers déterminés;
- Aviser rapidement votre superviseur et vos collègues de toute absence ou retard potentiel.

## Conciliation famille, travail et études

Trouver l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle peut être un défi. Au Yukon, plusieurs employeurs acceptent certaines mesures (horaires plus flexibles, télétravail, etc.) visant à concilier les différentes priorités de leurs employés. Il faut donc signifier à votre employeur le plus tôt possible si ce type de mesure vous intéresse.

## Le respect

Le respect mutuel permet une ambiance de travail agréable et se traduit par des gestes simples :

- Respecter toutes les personnes côtoyées, peu importe leur statut dans l'organisation;
- Écouter les idées et les opinions de ses collègues.
- Éviter la médisance et les commérages;

Le respect se manifeste aussi par l'absence de discrimination et de harcèlement. Au Canada, il est d'ailleurs interdit de discriminer une personne en raison de son origine, de la couleur de sa peau, de sa religion, de son identité de genre, de son sexe, de son âge, de son orientation sexuelle, de son état matrimonial, de sa situation familiale, de son handicap mental ou physique ou pour quelle autre raison que ce soit.

Le harcèlement, quant à lui, est un comportement physique ou verbal choquant et humiliant basé sur un ou plusieurs de ces motifs de discrimination. Plusieurs milieux de travail ont une politique claire en matière de harcèlement. Dans tous les cas, il ne peut être toléré et doit être dénoncé.